

Intervention Anne-Marie Perret, Présidente EPSU, 5 minutes, 17.12.10, Genval

Inauguration du Comité dialogue social européen dans le secteur des administrations centrales

Chère Madame la Ministre, Chers directeurs généraux, Chers collègues de TUNED,

Mon nom est Anne-Marie Perret, présidente de la FSESP/EPSU, la fédération syndicale européenne des services publics, représentant 8 millions d'employés des services publics.

J'ai le plaisir et l'honneur de remplacer la secrétaire générale, Carola Fischbach-Pyttel, l'initiatrice de ce long chemin qui aboutit enfin aujourd'hui. Carola regrette de ne pas être ici aujourd'hui, mais elle est retenue par la plénière du comité de dialogue sectoriel de la santé. Elle nous transmet ses meilleurs vœux pour le lancement du comité, le 5ème coordonné par EPSU pour la partie syndicale.

C'est un grand jour pour le mouvement syndical européen, et plus particulièrement pour les administrations centrales. (Si l'Europe était à refaire, Monnet, paraît-il, commencerait par la culture, en matière de dialogue social, une certaine logique aurait voulu que la fonction publique d'Etat soit le premier secteur à bénéficier d'un dialogue social sectoriel européen.) Il en a été autrement.

C'est avec émotion que je retrouve certains et certaines d'entre vous qui étaient présents il y a 10 ans à Strasbourg lors des premiers échanges sur le dialogue social européen dans la fonction publique d'Etat.

S'en est suivi un long chemin, pavé d'échanges informels, peu à peu mieux structurés, aboutissant à des déclarations communes sur l'égalité, la mobilité, la stratégie de l'emploi, jusqu'à la mise en place d'une phase pilote en 2008 et 2009 sur un dialogue social européen formel.

Avant tout, c'est le fruit de la détermination syndicale, d'une coopération transfrontalière confrontée à des défis communs et entre les secrétariats de EPSU et de la CESI. L'accord de coopération mettant en place, en 2005, TUNED, la délégation syndicale unitaire a joué un rôle déterminant.

Ce comité va permettre à quelques 7 millions d'agents publics et fonctionnaires de l'Etat de bénéficier des mêmes droits européens à l'information et à la consultation que 39 autres secteurs de l'économie, d'échanger des bonnes pratiques conciliant l'intérêt des employés et des employeurs.

Cette reconnaissance officielle par la Commission et les gouvernements de l'UE du secteur de l'Etat en tant que tel est inestimable. Nous espérons que les administrations ne seront plus considérées par défaut, comme une « charge financière » mais bel et bien comme un investissement et comme un secteur à part entière, essentiel au bon fonctionnement de toute démocratie sociale.

Il va de soi que ce résultat n'aurait pu être obtenu sans l'engagement des employeurs, et à cet égard, je tiens à remercier très chaleureusement la présidence belge.

Il y a un an, à Stockholm, le directeur général de la fonction publique belge, M. Leroy, nous avait promis un dialogue social à Madrid ou à Bruxelles, et il a tenu promesse, faisant preuve de leadership face à certains des ses homologues sceptiques.

Nous savions que nous avions une fenêtre d'opportunité en 2010 et cette fenêtre s'est ouverte sur des ciels tels que Magritte a su si bien les peindre.

Je remercie aussi le gouvernement espagnol avec lequel nous avons signé un accord de mise en place de la formalisation en janvier dernier. La directora general, la senora Perez Prat tambien cumplio con sus promesas, por lo cual queremos brindarle nuestros sinceros agradecimientos.

Merci aussi aux présidences française et tchèque qui au travers du projet Trust ont mis en place les fondations solides de la formalisation du dialogue social.

En 1996, Vaclav Havel, a dit que « Le devoir de l'Europe consiste à retrouver aujourd'hui sa conscience et sa responsabilité. » Cette phrase est toujours d'actualité, et pour les syndicats, cette conscience repose sur des valeurs de justice sociale, d'égalité entre les femmes et les hommes, dont

les services publics de qualité et universels doivent être la preuve concrète.

Je remercie aussi les employeurs du Royaume-Uni- after all , it is in Gateshead, under the UK Presidency, in 2005, that we signed our very first joint statement on equality and diversity, followed by an unforgettable Christmas dinner.

Et bien sûr, nous remercions les DG de Roumanie, du Luxembourg, d'Italie et de Grèce pour leur clairvoyance.

Vous êtes les pionniers en quelque sorte et je suis convaincue que vous serez fiers d'avoir fait partie des membres fondateurs de ce comité.

TUNED représente les organisations syndicales des administrations centrales de l'UE, ainsi que de la Norvège et des pays candidats à l'UE.

Nous espérons que les employeurs aboutiront à cette même représentativité très rapidement. Notre travail à venir, j'en suis sûre, sera notre meilleure carte de visite.

De notre côté, nous essaierons de ne pas abuser de l'avantage que nous donne le nombre.

Je remercie aussi la Commission – et je le fais d'autant plus sincèrement que nous avons eu peu d'occasions, récemment, de nous féliciter des initiatives européennes dans le domaine social et économique.

En ce qui concerne le dialogue social, le soutien du Commissaire Andor et le travail en amont de l'unité du dialogue social ont été sans faille. Je remercie M. Tricart, son prédécesseur Jackie Morin, et bien sûr François Ziegler dont la « vélocité » n'a d'égal que son dévouement pour une fonction publique européenne au service d'un modèle social européen auquel nous sommes attachés et que nous promouvons.

Nous sommes convaincus que la Commission aura à cœur de mettre en œuvre les droits à l'information et à la consultation du Comité sur les initiatives qui impacteront les administrations publiques.

Par ailleurs, soulignons que ce comité s'est créé dans la détermination, non pas dans l'affrontement, et nous nous en félicitons.

Ce matin, nous avons échangé nos points de vue sur les mesures d'austérité qui frappent de plein fouet la plupart des secteurs publics de l'UE.

Ces mesures remettent en cause une décennie de modernisation et d'avancées en matière de droits syndicaux dans nos administrations.

Le rôle du Comité sera d'autant plus important : pour redonner le goût du dialogue, retrouver les chemins de la confiance, et de la négociation, même, et surtout, en temps de crise. Le dialogue social européen repose sur un dialogue social national fort, car l'un ne va pas sans l'autre.

Nous entendons promouvoir une reconnaissance du travail et des missions des fonctionnaires et des agents publics au service de l'Etat, mais aussi et surtout de l'intérêt général.

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les DG, cher(e)s collègues, je suis heureuse de signer au nom de la FSESP/EPSU le règlement intérieur de ce comité européen de dialogue social dans les administrations centrales.

J'espère que ce comité sera porteur d'engagements concrets, de plus de solidarité, et œuvrera à parfaire ce « vivre ensemble », une responsabilité, qu'en tant que partenaires sociaux européens, nous souhaitons assumer pleinement.

Je vous remercie de votre attention.